



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/Formation-initiale-des-accueillant,74>

# Formation initiale des accueillant-e-s et des animateurs-animatrices Temps Libre

- Secteurs - Formation des professionnel-le-s de l'Accueil Temps Libre 3-12 ans -  
Date de mise en ligne : vendredi 6 septembre 2019  
Date de parution : 23 janvier 2020

---

CEMEA

---

Pour les professionnel-le-s ne disposant pas des titres requis et n'ayant pas suivi une formation initiale reconnue, l'ensemble des 4 modules ci-dessous constitue la formation requise dans le cadre des 100 heures à effectuer sur une période de 3 ans (à dater au plus tard de l'agrément du programme CLE - Coordination Locale pour l'Enfance qui concerne l'opérateur de l'accueil où ils-elles travaillent, conformément au décret du 3 juillet 2003 relatif au soutien de l'Accueil Temps Libre).

## Connaissance de l'enfant dans les groupes

### Non résidentiel - Bruxelles - Mai 2020

- ▶ Envisager les besoins et compétences de l'enfant sur les plans psychomoteur, social et affectif (entre 3 et 12 ans).
- ▶ Réfléchir à la dynamique des groupes et à l'individualisation de la relation adulte-enfant (place de l'écoute, de la parole, de l'observation).
- ▶ Situer la place de l'accueillant-e quant à l'apprentissage de la socialisation de l'enfant dans le groupe (collaboration, négociation, gestion des conflits).
- ▶ Créer les conditions pour respecter les différences propres à chacun-e (âge, culture, handicap...) tout en proposant les règles de vie nécessaires à la collectivité.

## Les accueillant-e-s dans leur relation à la communauté éducative : la famille, l'équipe

### Non résidentiel - Bruxelles - Mai 2020

- ▶ Comprendre l'importance de la famille dans le vécu de l'enfant.
- ▶ Développer des outils de communication avec les différents partenaires, l'enfant étant au centre des préoccupations.
- ▶ Considérer et augmenter ses capacités à dialoguer ; réfléchir à quelles informations donner, quand et comment (secret professionnel, écoute empathique, sans jugement...).

- ▶ Analyser les obstacles à la communication.
- ▶ Envisager le travail en équipe : le rôle des collègues, du personnel d'entretien, des enseignant-e-s et de la direction ; la cohérence des interventions entre les différent-e-s intervenant-e-s éducatif-ve-s, notamment avec les parents.
- ▶ Aborder la participation aux réunions.

# Formation initiale complète pour les accueillant-e-s et les animateurs-animatrices Temps Libre

**Non résidentiel - Philippeville - Avril 2020**

## FORMATION INITIALE DE 100 HEURES - FORMATION COMPLÈTE (16 JOURS EN 2 ANS)

- ▶ Définir sa mission éducative spécifique : différentes manières d'accompagner les enfants dans les moments d'accueil temps libre.
- ▶ Réfléchir aux attitudes éducatives et à la notion de distance relationnelle avec les enfants.
- ▶ Prendre conscience de l'importance de l'aménagement des lieux dans les temps d'accueil et tenir compte des rythmes des enfants dans les moments de temps libre.
- ▶ Envisager le projet d'accueil et les conditions de la gestion de la vie en groupe (temps libre, temps organisé).
- ▶ Acquérir un éventail d'activités variées transférables sur le terrain : jeux d'extérieur, d'intérieur, de tradition, chants, rondes, contes... activités d'expression et de communication.
- ▶ Réfléchir aux activités et à leur sens, en fonction du développement des enfants (pour les 3-5 ans, 5-8 ans, 8-12 ans), ainsi qu'à l'équilibre entre jeux libres et jeux animés.
- ▶ Envisager les besoins et compétences de l'enfant sur les plans psychomoteur, social et affectif (entre 3 et 12 ans).
- ▶ Envisager le travail en équipe : le rôle des collègues, du personnel d'entretien, des enseignant-e-s et de la direction ; la cohérence des interventions entre les différent-e-s intervenant-e-s éducatif-ve-s, notamment avec les parents.
- ▶ Situer ses responsabilités en tant que professionnel-le et ses modes de communication avec la communauté éducative (la famille, l'équipe) et les différents partenaires qui gravitent autour de l'enfant.